

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le 10/02/2025

ID: 050-200056844-20250207-DEL2025_033-DE

Pôle proximité citoyenneté culture Direction accueil population Est

Rapporteur : Patrice MARTIN

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2025_033 SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2025

33 - DÉNOMINATION D'UNE VOIE "ROUTE DE LA BONNE EAU" COMMUNE DÉLÉGUÉE DE LA GLACERIE

Il est nécessaire d'attribuer une dénomination aux voies et lieux publics qui en sont dénués afin de faciliter le repérage au sein de la commune.

La route départementale CD 119 sur la commune déléguée de La Glacerie, continuité de la rue René Leseigneur, n'a jamais été dénommée.

Ce quartier est traversé de plusieurs sources dont la source Noël inaugurée en 1902 sous la présidence de Monsieur Henri MENUT, maire de l'époque, qui s'est réjoui de « voir couler une eau abondante et limpide dans un village qui en était totalement dépourvu ».

De plus, au début du siècle, une fête « de la Bonne Eau » au cœur de ce village a toujours rencontré un grand succès jusqu'aux années 1980.

Deux chansons ont même été écrites sur ce thème par deux poètes locaux.

Eu égard à l'histoire de cette source et l'avis favorable du conseil départemental en date du 8 janvier 2025, il est proposé de dénommer la route départementale CD 119 « route de la Bonne Eau ».

Le conseil municipal est invité à approuver la dénomination de la voie « Route de la Bonne Eau ».

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 20h49		Nomb	Nombre de votants : 53	
<u>Pour</u> : 53	<u>Contre</u> : 0	Abstention: 0	<u>NPPV</u> : 0	

Le Président de Séance, Benoit ARRIVE Le Secrétaire de Séance, **Sylvie LAINÉ**

PJ:1

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le 10/02/2025

Webdelib ID: 050-200056844-20250207-DEL2025_033-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin Département de la Manche Conseil municipal du 5 février 2025

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 : Nombre de Conseillers en exercice : 55 - Présents à la séance : 42 Date de la convocation et de son affichage : 23 janvier 2025

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-cinq, le cinq février à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 23 janvier 2025 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian - BOUSSELMAME Noureddine - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - FRANÇOISE Bruno (mandataire TARIN Sandrine jusqu'à son arrivée 20h07) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle -HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin (mandataire LAINÉ Sylvie jusqu'à son arrivée 17h38) - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François -LEMOIGNE Sophie - LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédérik - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (arrivée à 17h41 et départ à 20h07) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - MORIN Lucie - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès -VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSÉS

AMBROIS Anne a donné procuration à SIMONIN Philippe BRANTONNE Pascal a donné procuration à PECORARO Yvonne BROQUAIRE Guy a donné procuration à LEMOINE Morgan DUVAL Karine a donné procuration à RONSIN Chantal FAGNEN Sébastien a donné procuration à LEFRANC Bertrand HÉBERT Karine a donné procuration à HERY Sophie HUREL Karine a donné procuration à HULIN Bertrand ISOIRD Valérie a donné procuration à MARTIN Patrice LELONG Gilles a donné procuration à Stéphanie COUPÉ MARGUERITTE David a donné procuration à LEQUILBEC Frédéric PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit VARENNE Valérie a donné procuration à PLAINEAU Nadège

ABSENTE

HAMON-BARBÉ Françoise

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

